

aucun avion américain ne survole le Canada en transportant des armes automatiques ou nucléaires sans que l'autorisation en ait été accordée au préalable.

L'hon. M. Sinclair: J'aimerais poser une question complémentaire sur la nature de ces vols. Il y a deux sortes de vols, soit le transport effectif de bombes non chargées en Alaska et à d'autres bases étrangères et les vols de bombardiers du commandement de l'aviation stratégique qui sont constamment dans les airs pour riposter en cas d'attaque. Ces aéronefs sont chargés, naturellement, de bombes actives. Les vols de cette catégorie, soit ceux des bombardiers du commandement de l'aviation stratégique qui transportent des armes nucléaires, sont-ils autorisés au-dessus du territoire canadien?

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je ne vois aucune distinction entre les deux genres d'envolées en question. Je signalerai même que la ligne de conduite qu'on suit à l'heure actuelle est celle qu'avait adoptée le gouvernement précédent, c'est-à-dire qu'il fallait toujours une autorisation.

Si le député souhaite obtenir d'autres précisions, je lui conseillerais d'attendre que le ministre de la Défense nationale soit là. S'il se pose alors une question quelconque à laquelle on n'aurait pas répondu, le ministre dont elle relève pourra la traiter en détail. Je signale toutefois de nouveau, en avançant cette proposition, que la ligne de conduite actuelle, celle qui consiste à obtenir une autorisation, est la même que celle qu'avait adoptée, à juste titre, je crois, le gouvernement précédent.

(Plus tard)

M. Erhart Regier (Burnaby-Coquitlam): Me sera-t-il permis de poser une autre question au premier ministre? La réponse que j'ai reçue hier, comme celle qui a été communiquée tantôt au député de Coast-Capilano, ne sont pas sans me préoccuper. Je crois comprendre que 1,000 avions environ du commandement stratégique sont constamment dans l'air. Le ministre nous dit-il qu'aucun de ces avions ne vole au-dessus de notre territoire, et que si l'un d'entre eux le survolait il devrait, en cas d'urgence, rentrer à sa base pour y chercher des engins nucléaires qui lui permettrait de porter un coup décisif, vu que pour l'instant il n'est armé que de frondes?

M. l'Orateur: A l'ordre! J'ai cru conclure de la réponse qu'a donnée tantôt le premier ministre qu'il ne voulait pas que les députés lui posent d'autres questions à ce sujet jusqu'à ce que le ministre compétent soit parmi nous. Force m'est donc de déclarer que la question est classée pour l'instant.

DEMANDE DE CONSTITUTION D'UN COMITÉ PARLEMENTAIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. M. J. Coldwell (Rosetown-Biggart): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire, vu surtout ce que vient de déclarer le premier ministre, savoir, que la situation est la même que celle qui existait sous l'ancien gouvernement. Je sais qu'il n'est guère possible de proposer l'institution d'un comité de la défense cette session-ci; mais je me permettrai de dire au premier ministre qu'il faudrait, à mon avis, exécuter le programme préconisé par son parti lorsqu'il formait l'opposition, c'est-à-dire qu'il y aurait lieu d'instituer un comité de la défense. Me sera-t-il permis de demander si le gouvernement y songe, le ministère de la Défense nationale étant tellement enveloppé de secret, depuis des années, que ni la Chambre ni le pays ne savent précisément ce qu'il fait dans tel domaine en particulier.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, la question me paraît actuellement hypothétique car, ainsi que l'honorable député vient de le dire, il n'est pas question de constituer le comité à la présente session. A la prochaine session il est certain que les observations de l'honorable député feront l'objet d'une attention immédiate, étant en effet conformes aux avis exprimés par des députés siégeant dans tous les coins de la Chambre.

L'AGRICULTURE

LES ŒUFS—INTERPELLATION QUANT AU SOUTIEN DES PRIX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Solon E. Low (Peace-River): Monsieur l'Orateur ce que j'ai à dire nous emporte bien loin du transport d'armes nucléaires au-dessus de notre pays aujourd'hui, mais j'ai parfois l'impression que c'est plus important. J'aimerais demander au ministre de l'Agriculture s'il a reçu récemment un message du président de l'Association des aviculteurs de la Saskatchewan, appelant son attention sur l'effondrement du prix des œufs dans cette province? Dans le cas de l'affirmative, quelles mesures le ministère se propose-t-il de prendre pour que le prix de toutes les catégories d'œufs soit soutenu à un niveau garantissant aux producteurs un revenu équitable pour les œufs qu'ils mettent sur le marché?

L'hon. D. S. Harkness (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, j'ai reçu hier un télégramme de la coopérative de la Saskatchewan à propos des œufs, et j'ai pris